



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXCEPTIONNELLEMENT À HUIS CLOS

DATE : Jeudi 11 juin 2020 à 18 h

LIEU : Siège social de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
990, rue Dupré, Beloeil, province de Québec

Sont invités :

M. Normand Teasdale, président, maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil ;
M. Yves Lessard, vice-président, maire de la Ville de Saint-Basile-le-Grand ;
Mme Diane Lavoie, mairesse de la Ville de Beloeil ;
M. Martin Dulac, maire de la Municipalité de McMasterville ;
M. Yves Corriveau, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;
M. Denis Parent, maire de la Ville d'Otterburn Park

Sont également invités :

M. Pierre-Damien Arel, directeur incendie
Mme Sylvie Gosselin, secrétaire-trésorière

PROJET ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Constatation du quorum**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 14 mai 2020**
5. **Conseil d'administration**
 - 5.1. Présentation des états financiers 2019 – Rapport du vérificateur
 - 5.2. Plan de mise en œuvre – Schéma de couverture de risques
6. **Ressources humaines**
 - 6.1. Constitution du comité patronal de négociation de la convention collective
 - 6.2. Report du congé férié du 1^{er} juillet 2020
7. **Finances**
 - 7.1. Déboursés par chèque pour la période du 15 mai au 11 juin 2020
 - 7.2. Dépenses incompressibles pour la période 15 mai au 11 juin 2020
 - 7.3. Octroi d'un mandat comme conseiller à la gestion du projet de construction de la caserne 21

8. Politiques et règlements

- 8.1. Adoption - Règlement no 2020-014 déléguant à certains employés le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
- 8.2. Adoption - Règlement no 2020-015 en matière contrôle du suivit budgétaires de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
- 8.3. Politique d'approvisionnements de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
- 8.4. Adoption - Règlement no 2020-013 gestion contractuelle de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
- 8.5. Adoption - Règlement no 2020-016 régie interne de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
- 8.6. Politique spéciale et procédures portant sur la COVID-19

9. Points d'information

- 9.1. Liste des interventions du mois de mai 2020

10. Correspondance

11. Varia

12. Période de questions du public

13. Clôture de l'assemblée

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Secrétaire-trésorière

La séance ordinaire du conseil de jeudi le 11 juin à 18 h sera exceptionnellement tenue à huis clos, comme le permet la directive de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Une procédure spéciale a été instaurée à l'égard de la consultation des personnes intéressées concernant tout point à l'ordre du jour.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à sgosselin@risivr.ca au plus tard le 11 juin 2020 à 16 h.